

## Déboulonner Colbert ?



Les années se suivent et ne se ressemblent pas. En 2020, alors que la crise sanitaire frappe de plein fouet la planète bleue, les violences et discriminations anti-noires sont au cœur des débats. Le meurtre de George Floyd le 25 mai dernier en a fait réagir plus d'un. Les principes, vieux de plusieurs siècles, comme l'esclavagisme, qui ne sont plus en vigueur aujourd'hui, ne suffisent pas à expliquer ces soudains soulèvements de foules qui s'en sont prises à des statues bien tranquilles jusque-là. Ce n'est pas l'esclavagisme en lui-même qui a suscité chez beaucoup la haine, mais les hommes politiques qui l'ont fait entrer dans la loi. En France, il s'agit d'un certain Jean-Baptiste Colbert, ministre de Louis XIV, principal acteur du *Code noir*.

Dans une tribune du *Monde*, l'ancien premier ministre Jean-Marc Ayrault, qui a occupé ce poste de 2012 à 2014 et qui est désormais le président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, a ouvert un débat le 13 juin, en appelant à ce que la salle de l'Assemblée nationale change le nom d'une de ses salles, la salle Colbert. Il s'indigne également de voir que le bâtiment principal du ministère de l'économie porte le même nom. Un débat auquel plusieurs historiens vont prendre part : Jacob Soll et Sue Peabody, historiens, ainsi qu'un collectif spécialisé dans le sujet, prennent position et donnent leur avis sur ce vaste problème qui soulève encore aujourd'hui de nombreuses interrogations. Doit-on débaptiser la salle du Palais-Bourbon? Et plus généralement tous les lieux dont le nom rappelle aujourd'hui des colons ou esclavagistes de l'époque ? Est-ce que le faire, c'est insulter l'histoire de France ? Plusieurs questions que se posent ces historiens et auxquelles ils ont essayé de répondre dans plusieurs tribunes du *Monde*.

Remontons plus de trois cents ans dans le passé, alors que la monarchie absolue, sous Louis XIV, est plus que jamais ancrée dans le royaume. Colbert est en ces temps le « premier ministre », et logiquement, poursuit ce que Richelieu ou Henri IV ont fait avant lui : il va suivre une politique coloniale et esclavagiste, politique qui permet à la France d'être une grande puissance économique grâce à son commerce. Louis XIV et son ministre souhaitent avant tout concurrencer la Hollande et la Grande-Bretagne, qui sont à l'époque les principales puissances coloniales européennes. Jean-Baptiste Colbert rédige donc, sous les ordres du monarque, le Code noir, qui, selon Jacob Soll, historien (tribune du 19 juin 2020), avait pour principal objectif de mettre les pratiques locales esclavagistes, beaucoup trop brutales, sous le contrôle de l'Etat. Contrairement aux Anglais qui n'ont pas de lois dans ce domaine, dans les colonies françaises, tout est sous contrôle juridique. Colbert continue sur sa lancée : il reconnaît les esclaves comme des êtres humains à part entière, leur accorde des droits, celui de se marier, d'être affranchis et de ne pas être tués par leur maîtres. Il devient ainsi le premier grand faiseur de lois modernes. Jusque-là, tout va « bien ».

Pourtant, cette version de l'Histoire ne satisfait pas Jean-Marc Ayrault. « *Ce nom [celui de Colbert], est indissociable du Code noir qui a fait entrer l'esclavage dans notre droit.* », déclare l'ancien Premier Ministre dans *Le Monde*. Pour lui, toutes ces figures qui ne sont ni parlementaires, ni fondatrices de la République, devraient être remplacées par de nouvelles figures plus modernes, entre autres féminines. Ce point de vue suit son propre raisonnement dans lequel il prétend que les discriminations raciales ne peuvent cesser que si tous les citoyens sont unis, quel que soit leur passé, par des symboles. En plus de vouloir instaurer un jour férié, le 10 mai, Jean-Marc Ayrault compte sur les élus locaux pour embellir leur passé, notamment en ajoutant des plaques explicatives ou en valorisant les héros de la patrie, mais aussi et surtout en supprimant les figures qui n'ont plus leur place là où elles sont. Un point de vue que soutient en partie l'historienne américaine Sue Peabody, quand cette dernière dit (tribune du 2 juillet 2020) que « *s'interroger sur le nom d'une salle parlementaire n'est en rien une insulte à l'histoire.* » C'est plutôt, pour elle, une invitation à se replonger dans le passé pour savoir ce qu'il était vraiment.

En réalité, l'Histoire ne s'est pas arrêtée sur les lois de Jean-Baptiste Colbert et la reconnaissance des esclaves comme des Hommes. Le Code noir ne sera terminé que deux ans après la mort de Colbert, soit en 1685. C'est son fils qui est chargé de le terminer. Mais Louis XIV va également le modifier. C'est ainsi que, 39 ans plus tard, en 1724, un nouveau Code noir est rédigé par le Roi Soleil, un écrit beaucoup plus dur et cruel que celui de son défunt Premier Ministre, qui se rapproche des lois anglaises. Ainsi, le fameux Code noir que l'on connaît aujourd'hui n'est pas celui de Colbert, mais celui de Louis XIV, et de sa frénésie. Sue Peabody a raison quand elle affirme que ceux qui s'en sont pris à Colbert sont ceux qui ont mal compris et mal interprété le Code noir, mais aussi ceux qui n'ont pas réfléchi au contexte historique des XVIIème-XVIIIème siècles.

Car le problème est bien là, et le collectif d'historiens, composé de Jean-Noël Jeanneney, Mona Ozouf, Maurice Sartre, et Annie Sartre, peut l'affirmer haut et fort (tribune publiée le 24 juin 2020) : avant de déboulonner des statues et parader devant l'Assemblée Nationale, connaître qui était vraiment Colbert et contextualiser l'époque dans laquelle il a rédigé le

Code noir est nécessaire. Le travail d'un historien est avant tout de se plonger dans le contexte historique du siècle étudié. Autrement, on peut parler d'anachronisme. Si en littérature, ce terme désigne une erreur de chronologie (par exemple quand l'auteur place dans son roman un objet qui n'existait pas à l'époque où se déroulait l'intrigue), en Histoire on parle d'anachronisme lors d'une confusion de dates et d'époques. Plus précisément ici, l'anachronisme désigne le fait de juger et de critiquer le passé avec le regard que l'on a au XXIème siècle. En effet, s'il on trouve aujourd'hui infâme le fait de posséder un esclave, il faut se rendre à l'évidence que c'était il y a plusieurs siècles de monnaie courante. Le collectif a raison de citer ces grands hommes qui détenaient des esclaves : Périclès, fondateur de la démocratie, Jules César, ou un petit peu plus récemment George Washington, le père de l'indépendance et de la démocratie américaine, en avaient, et tout simplement parce que tout le monde faisait de même. Pour ces quatre historiens, le débat lancé par Jean-Marc Ayrault est dénué de sens, premièrement parce qu'on vit en démocratie et que c'est aux élus du peuple que revient la responsabilité de prendre les décisions. Deuxièmement car chaque homme politique de l'Histoire a une part d'ombre, et que ce n'est pas pour autant que tous leurs noms doivent être critiqués, bannis ou remplacés. Le contexte est très important, « *le devoir primordial de ceux qui ont la charge de former des citoyens et de remettre tout dans son contexte* ». Sans cela, les préjugés et préconceptions que l'on a d'un événement passé déforment la vérité, l'image que l'on a de cet événement n'est pas ce qui est vraiment arrivé. Et déformer la réalité aboutit à des scènes, parfois de violence, surtout d'incompréhension, pendant lesquelles on déboulonne une statue d'homme que l'on connaît à peine, ou que l'on connaît sans savoir dans quelle époque et avec quelles valeurs il vivait. Cela n'a donc aucun sens.

Néanmoins, il est logique de déclarer que le contexte ne peut pas tout expliquer, et surtout pas la manière dont les Français ont colonisé et traité les paisibles habitants martiniquais ou guadeloupéens, jusqu'aux personnes de couleur noire encore aujourd'hui. Pour Sue Peabody, le meurtre de George Floyd a enfin permis de révéler les problèmes de la société d'aujourd'hui, et de celle d'hier. Le racisme est encore présent dans nos pays pourtant définis comme « développés ». Cela a commencé certes il y a trois cents ans avec la prise en main des colonies par le pouvoir royal, qui a d'ailleurs révélé l'amoralité de la monarchie absolue, mais ces discriminations raciales continuent encore au XXIème siècle en France comme partout en Europe. Comment y remédier ? On peut reprendre les idées de Jean-Marc Ayrault, l'instauration d'un jour férié le 10 mai par exemple. Mais les historiens sont unanimes sur ce point : l'éducation a un rôle primordial dans ce combat. « *Il a fallu intervenir auprès du ministre de l'éducation nationale pour que l'esclavage en France reste enseigné à nos enfants* », reproche l'ancien Premier ministre. Les quatre historiens, pourtant contre l'idée de rebaptiser la salle de l'Assemblée nationale, sont ici sur la même longueur d'onde que M. Ayrault. Que ce soit les écoles ou les universités, il faut se montrer pédagogue, ne pas voir l'Histoire comme « *une déploration rétrospective* » mais s'acharner à expliquer, et à contextualiser, pour que les enfants d'aujourd'hui deviennent plus tard des citoyens avec un esprit critique et non pas des adultes avec des préjugés racistes plein la tête. Les médias ont aussi une responsabilité dans ce combat contre les violences et les discriminations dues aux différentes ethnies. Jean-Marc Ayrault demande même à ce que leurs cahiers des charges

soient réactualisés, pour que l'Histoire soit traitée avec respect. Le gouvernement doit aussi s'y mettre. Un avenir partagé ne peut être envisagé que si tout le monde y met du sien, et que les violences envers des personnes de couleur noire cessent.

Mais est-ce que changer le nom à une salle ou faire tomber du marbre sculpté est nécessaire pour cela. Si, pour Jean-Marc Ayrault, il est nécessaire de se renouveler et de remplacer les figures obsolètes, ses interlocuteurs ne sont pas tous du même avis. Les historiens trouvent l'idée absurde, puisque Colbert n'est ni le maître penseur de l'esclavagisme français, ni le créateur des plantations : il est plutôt, comme l'affirme Jacob Soll, « *le créateur de l'Etat moderne et centralisé* ».

**Rémi TOITOT (1<sup>ère</sup> 11), le 30 novembre 2020**